

PRATIQUES COLLECTIVES INSTRUMENTALES

ORCHESTRE

Cordes

Cycle I : mercredi de 15h15 à 16h30

Cycle II : mercredi de 13h45 à 15h15

Harmonie

Cycle I : mercredi de 15h30 à 16h30

Cycle II : mercredi de 14h00 à 15h30

Tous instruments

Orchestre symphonique :

(niveau Fin CII à perfectionnement)

mercredi de 17h00 à 20h00

ATELIER MUSIQUES DU MONDE

Bois, cuivres

Cycle I2 : samedi de 10h00 à 10h30

Cycle I3 : samedi de 10h30 à 11h00

FANFARE

(à partir du cycle III – entrée sur audition)

vendredi de 18h00 à 19h30

BIG BAND

(niveau minimum Fin de cycle II – entrée sur audition)

mercredi de 18h00 à 20h00

INITIATION MUSICALE

Elèves de CP

mardi de 17h00 à 17h45

mercredi de 10h15 à 11h00

mercredi de 16h00 à 16h45

jeudi de 17h00 à 17h45

samedi de 11h15 à 12h00

DANSE

Initiation 1 : (6 ans au 31/12/2019)

1 cours par semaine

lundi de 17h00 à 18h00

Initiation 2 : (7 ans au 31/12/2019)

2 cours par semaine

lundi et mardi de 17h00 à 18h00

ou

mardi et vendredi de 17h00 à 18h00

Cycle I 1^{ère} année : (8 ans au 31/12/2019)

2 cours par semaine

Classique : mardi de 17h00 à 18h00 ou

mercredi de 11h00 à 12h00

et

Contemporain : jeudi de 17h00 à 18h00 ou

vendredi de 17h00 à 18h00

Cycle I 2^{ème} année : (9 ans au 31/12/2019)

3 cours par semaine

Classique : mercredi de 9h30 à 10h45

et

Contemporain : mercredi de 11h00 à 12h15

+

au choix un 2^{ème} cours classique ou

contemporain : jeudi de 17h00 à 18h15

Cycle I 3^{ème} année : (10 ans au 31/12/2019)

4 cours par semaine

Classique : mercredi de 13h30 à 15h00 et

jeudi de 18h15 à 19h45

et

Contemporain : jeudi de 17h00 à 18h15 et

vendredi de 17h00 à 18h15

DANSE (suite)

Fin de cycle I

3 cours par semaine classique **ou** contemporain

Classique :

lundi de 18h00 à 19h30

mardi de 18h00 à 19h30

mercredi de 15h00 à 16h30

ou

Contemporain

lundi : 18h00 à 19h30

jeudi : 18h15 à 19h30

vendredi de 18h15 à 19h30

Les études chorégraphiques se poursuivent en cycle II, III et cycle à orientation professionnelle.

Hors cursus Jazz : (de 14 à 20 ans)

Découverte de la danse jazz :

jeudi de 19h30 à 21h00

Hors cursus Classique

(sur entretien)

Classique adolescents : (à partir de 15 ans – non débutant)

lundi de 19h45 à 20h45

Classique adultes :

niveau débutant/moyen : jeudi de 12h00 à 13h00

ou

niveau moyen/confirmé : vendredi de 12h15 à 13h15

Hors cursus Contemporain

(sur entretien)

Contemporain adultes - tous niveaux :

jeudi de 12h00 à 13h30

Atelier danse handicap

1 semaine sur 2

samedi de 14h30 à 16h30

PRATIQUES VOCALES

Vivier des voix :

Débutants de 6 à 10 ans

lundi de 17h00 à 18h00

ou

jeudi de 17h30 à 18h30

Chœur de collégiens :

Débutants ou confirmés de 11 à 14 ans

lundi de 18h00 à 19h15

ou

mardi de 17h45 à 19h00

Chœur de femmes (sur audition) :

mercredi de 20h30 à 22h30

Chœur d'hommes (sur audition) :

jeudi de 20h30 à 22h30

Chœur de chambre cycle I

Elèves expérimentés

lundi de 19h00 à 20h00

Direction de chœur (sur examen) :

mardi après-midi

CULTURE MUSICALE

Ecoute et culture musicale :

lundi **ou** mercredi de 18h30 à 20h00

TARIFS

- 1) FRAIS DE DOSSIER :** par élève
- élève inscrit en horaire traditionnel : **40€**
- élève inscrit en classes à horaires aménagés : **100€**

2) DROITS D'INSCRIPTION :

Catégories d'élèves exonérées de droits d'inscription :

- élèves inscrits exclusivement en classes à horaires aménagés,
- élèves inscrits exclusivement en atelier handicap musique et danse à titre individuel,
- élèves inscrits exclusivement en licence de musicien interprète.

Elève domicilié dans la communauté urbaine Caen la mer : application du quotient familial (QF)

7 tranches de 150€ à 320€.

Tarif dégressif à partir du 2^{ème} élève de la même famille.

L'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 de l'élève (adulte) ou du représentant légal de l'élève est à fournir.

Elève hors communauté urbaine Caen la mer :

- 1^{er} élève : **536€**
- à partir du 2^{ème} élève du même foyer (même domiciliation) si 1^{er} élève est inscrit au tarif plein de 536€ : **376€**.

.../...

TARIFS (suite)

Structure Institut Médico-Educative (IME) par nombre d'élèves inscrits : **67€**

Intervention dans le cadre de la formation professionnelle : **92€/heure**

3) FORFAIT : 159€

Catégories d'élèves soumis au forfait :

- élèves inscrits exclusivement en classe de chant choral,
- élèves inscrits exclusivement en classe de chœur adultes,
- élèves inscrits exclusivement en classe d'orchestre, fanfare,
- élèves membres de la Fraternelle.

4) PRETS DE DOCUMENTS ET/OU ACCESSOIRES DANSE : 16€

Uniquement pour les élèves inscrits en classe à horaires aménagés.

Possibilités de régler par :

- chèque
- prélèvement automatique
- chèques vacances
- atouts Normandie

Renseignements complémentaires, tarifs et préinscriptions :

consulter notre site internet
www.conservatoiredecaen.fr

THÉÂTRE

Cycle I, II et III : accessible à partir de 15 ans - (sur test et entretien)

Cycle I

4h par semaine

mercredi de 17h00 à 19h30 (théâtre)

jeudi de 18h00 à 19h30 (théâtre)

Cycle II

6h30 par semaine

mardi de 20h00 à 21h30 (théâtre)

mercredi de 13h30 à 17h00 (théâtre)

mercredi de 17h30 à 19h00 (chant choral)

Cycle III

7h30 par semaine

mardi de 17h00 à 20h00 (théâtre)

mercredi de 17h30 à 19h00 (chant choral)

jeudi de 19h30 à 22h30 (théâtre)

Cycle à orientation professionnelle

(sur concours d'entrée en septembre)

19h30 à 21h00 par semaine

lundi matin : chant cours individuel

du mardi au vendredi de 9h00 à 13h00 (théâtre)

jeudi de 13h30 à 15h00 (danse)

vendredi de 13h30 à 15h00 (culture générale – 1^{ère} année)

Pratique collective chant (jour et horaire à déterminer)

+ 7 semaines de master class par an.

ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

(conservatoiredecaen)

conservatoire à rayonnement régional
musique - danse - théâtre

Grille horaires des cours collectifs

Reprise des cours :
à partir du
16 septembre 2019

du mardi au vendredi tin: chant

Conservatoire de Caen
1 rue du Carel - CS 52700 - 14027 Caen cedex 9
☎ 02.31.30.46.70

conservatoire@caenlamer.fr
www.conservatoiredecaen.fr

un établissement de la communauté urbaine

Caenlamer